

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 33 (1961)

Heft: 11

Artikel: La géographie face aux tâches de l'aménagement du territoire

Autor: Bridel, Laurent

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125205>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La géographie face aux tâches de l'aménagement du territoire

par Laurent Bridel, licencié ès lettres en géographie

15

Rarement le géographe s'attaque à une question aussi générale que celle de l'aménagement du territoire, car il n'aime en général pas traiter des abstractions, sauf lorsqu'il s'agit de caractériser et de circonscrire la science géographique, thème inépuisable! Il apprécie les études délimitées et concrètes, puisque son domaine est l'étude du paysage qui se saisit en tout premier lieu par l'observation directe.

C'est une des raisons pour lesquelles il n'y a pas de long développement théorique à faire sur les relations entre la géographie et l'aménagement du territoire ou *aménagement régional*¹ (*Landesplanung* ou *Raumplanung* en allemand, *regional planning* ou *town and country planning* en anglais). Cela paraît évident, vu que l'aménagement comporte, pour une bonne part, une modification du paysage ou une adaptation à celui-ci².

L'aménagement régional est une technique globale en ce sens qu'il concerne l'ensemble de la vie de l'homme en société, de l'homme en groupe. Le mot de technique gênera certains. Je l'utilise à dessein, plutôt que celui de science, car qui dit aménagement dit action, application. Nous sortons donc du seul domaine de l'étude et de la compréhension pour celui de la mise en pratique. J'estime donc qu'il s'agit d'une tentative de mettre au service de l'homme, très concrètement, les diverses sciences qui peuvent lui permettre de coordonner et d'améliorer sa vie en société. Je range sous aménagement régional aussi bien des mesures dites de *physical planning*, concernant avant tout la maîtrise des forces naturelles (cours d'eau par exemple), les constructions nouvelles (routes, logements, etc.) et l'équipement en services communs, que les mesures de *planification économique*. Dans la pratique, il est extrêmement rare qu'une autorité politique quelconque mène de front ces deux types d'aménagement, le premier étant déjà pratiqué à une plus ou moins grande échelle dans le monde entier et le second rencontrant une forte opposition dans les pays développés non communistes, pour des raisons qui ne peuvent être traitées dans le cadre de cet article. Le *physical planning* se traduit, concrètement, par les plans d'extension urbains ou régionaux et la planification économique par des plans biennaux, quinquennaux, septennaux ou à plus longue échéance. L'idéal serait, dans le cadre régional, de fondre les deux tentatives, en donnant plus ou moins d'importance à tel ou tel

aspect et en conférant une force plus ou moins contraignante au plan, suivant les circonstances et le régime politique. L'instrument d'exécution serait un *plan de développement régional*, cadre plus ou moins rigide, révisable à intervalles réguliers afin de rester toujours actuel et en accord avec l'évolution du pays et du monde. A ma connaissance, aucun pays européen, sauf peut-être les Pays-Bas, n'a mis sur pied une telle organisation sur tout son territoire, bien qu'il soit déjà possible de citer ici ou là d'excellents modèles, encore que partiels.

L'aménagement régional est obligé de faire appel à toutes les disciplines du savoir humain, que ce soient les sciences mathématiques ou physiques, naturelles ou humaines¹. Ce sont pourtant ces dernières qui sont actuellement les plus importantes, car elles ont été trop ignorées jusqu'ici, ce qui a valu de nombreux déboires aux diverses sociétés humaines, tout spécialement aux XIX^e et XX^e siècles. Jusqu'à tout récemment, l'homme politique ou l'ingénieur étaient presque exclusivement attentifs aux facteurs techniques ou financiers, à l'exclusion des données sociologiques ou économiques (par exemple la construction d'un pont).

De même que les autres sciences humaines, tout particulièrement la sociologie et l'économie, la géographie cherche à expliquer et à comprendre un ensemble de phénomènes en liaison avec l'homme dans ses rapports avec la nature. Aussi longtemps que le savant se contente de décrire, d'observer, il peut, à la rigueur, se limiter au seul point de vue de sa science, de sa spécialité. Lorsqu'il cherche à expliquer, à comprendre, il est obligé de faire appel à des disciplines annexes. C'est vrai pour le géographe comme pour l'économiste ou le sociologue. C'est pourquoi, aucune de ces sciences ne peut prétendre à un monopole, aucune ne peut être la science de l'aménagement du territoire. En revanche, chacune d'elle peut servir de source, d'appui, de méthode d'approche partielle en vue d'une symbiose ultérieure.

Actuellement, les sciences humaines, que ce soit la psychologie, la sociologie, l'économie ou la géographie – qui n'est d'ailleurs que partiellement une science humaine – tendent à s'exprimer mathématiquement. Cette évolution ne manque pas de provoquer des remous chez les géographes. D'aucuns estiment que la recherche d'une formulation mathématique des lois de leur science aboutit rapidement à un excès de simplification et à la découverte d'évidences. Ils font plus confiance aux méthodes d'observation et de jugement, estimant que ce sont les seules capables d'appréhender la réalité dans sa complexité. Il y a également, chez beaucoup de spécialistes des sciences humaines, une répugnance à se soumettre aux règles parfois arides des mathématiques. Pour ma part, j'estime indispensable de donner, là où c'est possible, une expression mathématique aux lois géographiques – pour lesquelles, le plus souvent, il faut admettre une large marge d'imprécision – de même qu'un économiste moderne ne peut éviter de recourir aux modèles et que le sociologue n'écartera jamais totalement les méthodes statistiques dans ses travaux d'approche de la vie sociale. En revanche, il ne faut pas s'attendre à des résultats révolutionnaires.

¹ Le professeur Rouge, de Paris, a lancé le terme de *géonomie*.

² J. Gottmann et divers: «L'aménagement de l'espace», *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques*, Paris 1952.

¹ Cf. Jean Meynaud: Introduction: *Etat des Groupements sociaux à Morges*. Etude régionale sur Morges et ses environs, N° 1, décembre 1959, Société d'études économiques et sociales, Lausanne.

Ces remarques sont particulièrement pertinentes dans le cas d'études en vue de l'aménagement du territoire.

Si j'insiste sur cette communauté de problèmes des diverses sciences qui sont le plus fréquemment utilisées dans de telles études, c'est pour tenter de démystifier certains engouements sectaires pour telle ou telle branche, conçue comme omnisciente. Une spécialisation est nécessaire, vu l'ampleur que les connaissances ont prise et la complexité de certaines questions qui doivent être traitées par qui de droit¹, mais elle doit s'accompagner d'assez d'humilité pour reconnaître que nous débordons chaque jour les limites théoriques de notre branche et que nous ne pouvons en tenir rigueur à notre collègue d'en face qui fait de même!

Il serait désirable que la spécialisation ne se développe plus par *branche*: économie, sociologie, psychologie, géographie, urbanisme ou démographie, mais bien par *domaine étudié*: la ville, la campagne, l'Afrique, l'usine, la couche sociale des commerçants, etc. C'est d'ailleurs ce qui se passe en pratique. Ainsi, combien d'ingénieurs agronomes ne se sont-ils pas peu à peu spécialisés dans le type d'agriculture dont ils ont eu à s'occuper! Pour peu qu'ils veuillent s'intéresser à la totalité de la campagne où ils œuvrent, ils seront bien obligés d'être de surcroît des géographes, des économistes et des sociologues tout autant que des agronomes. C'est également ce que soulignait le professeur Chevalier à propos des premières études sur les villes, provoquées par la nécessité de mettre de l'ordre dans une situation urbanistique et sociale déjà angoissante il y a cent ans².

Parmi de nombreux exemples de fructueux chevauchements de disciplines, il faut citer la revue *Annales* de Paris qui permet des confrontations fort appréciées et fort utiles, mises au service de l'histoire. Je mentionnerai aussi la *Théorie générale de la Population*, d'Alfred Sauvy qui n'est justement pas un traité de démographie, lequel aurait été un simple manuel d'une branche spécialisée, mais bien plutôt une tentative d'organiser les données économiques, sociologiques, démographiques et biologiques concernant la population humaine autour d'une idée centrale, celle de la population optimale. C'est une œuvre exemplaire, car son auteur, entouré d'une excellente équipe de spécialistes de branches très diverses, ne se préoccupe pas de la question des limites de sa spécialité. Il utilise toutes les données concernant son sujet, de quelque science qu'elles viennent, pour essayer de mieux saisir la réalité complexe.

Il me semble donc avant tout nécessaire de convaincre l'opinion publique, les autorités et l'ensemble des chercheurs de la *nécessité de l'aménagement du territoire* plutôt que de tenter, stupidement, de faire apparaître sa discipline comme étant la plus utile de toutes. Il faut surtout convaincre les responsables politiques de la nécessité absolue d'études sur le terrain, d'enquêtes de détail, d'inventaires complets, avant de se lancer dans des réalisations qui ne seront sans cela que des occasions de gaspillage ou des cotes mal taillées. L'histoire contemporaine – en Suisse entre autres – fourmille de telles aven-

tures, mais elles sont peu connues car nul ne cherche à s'en glorifier! Il faut se méfier du principe «bien braire et laisser faire», qui veut que les études à longue échéance ne dépassent pas un ou deux ans et que les sommes réservées aux avant-projets soient systématiquement sacrifiées.

Le professeur de géographie humaine de Strasbourg a écrit les lignes suivantes qui illustrent parfaitement mon propos: «(Une) étude de «géographie sociale» (est), plus modestement, (une) contribution du géographe à l'étude de certains problèmes sociaux, sans préoccupation excessive des limites de la géographie... (L')organisation du paysage n'est que la combinaison avec le milieu naturel de tous les facteurs économiques, sociaux, psychologiques qui interfèrent dans la région, de sorte que la recherche d'une explication conduit à aborder les domaines les plus divers. Je reconnais, sans aucun sentiment d'avoir «trahi» la géographie, que bien des pages de ce livre auraient pu être écrites par un historien, ou par un économiste, ou encore par un sociologue¹».

* * *

Jusqu'ici, j'ai longuement insisté sur les *multiples interdépendances entre les diverses sciences sociales*. Il convient d'examiner maintenant la spécificité de la géographie dans l'aménagement régional, puisque je semblais presque la nier.

Le géographe dit qu'il étudie le paysage et que tout ce qui forme ou a contribué à former le paysage concerne sa spécialité et rien que cela. C'est l'orthodoxie en matière de géographie. Lorsque la question est examinée de manière globale, il est certain que seul le géographe s'occupe de cette étude synthétique et aucune autre science ne prétend comprendre et expliquer un paysage. Tout se complique au niveau de l'analyse, c'est-à-dire de la démarche d'approche scientifique, comme aussi au niveau de l'action, c'est-à-dire de la mise en pratique ou de l'application des découvertes de la géographie.

Dans l'enseignement, ce problème est presque inexistant car, de toute manière, la géographie, par son caractère synthétique et concret, est un utile instrument pédagogique. Le maître de géographie, enseignement supérieur mis à part, n'a pas à se préoccuper des limites entre l'économie, la sociologie et la géographie, puisqu'il est le seul à en parler – ce qui est loin d'être toujours heureux. Il pourra même souvent prendre la relève de l'historien, pour les pays extra-européens, par exemple, sur lesquels les manuels ne sont pas très diserts!

A l'université et dans la pratique de l'aménagement régional, il n'en va pas de même. Le géographe doit chercher à la fois sa place professionnelle et l'étendue du domaine auquel il peut toucher avec compétence.

Que pensent des géographes les spécialistes d'autres branches? Tel historien les voit comme les photographes d'une région, qui fixent sa situation présente, alors que lui-même serait le cinéaste de son évolution. Tel urbaniste français estime le géographe utile par ses indications sur les sols et leur degré de résistance; en Suisse, je doute qu'une telle idée vienne à l'esprit d'un architecte qui recourra à un ingénieur, éventuellement à un géologue ou

¹ La récente polémique qui a opposé les professeurs Tricart et Pardé dans la *Revue de Géographie alpine* (Grenoble) à propos d'études hydrographiques doit nous inciter à savoir rendre aux ingénieurs ce qui est aux ingénieurs et aux géographes ce qui est aux géographes.

² *Traité de Sociologie*, Paris 1958, tome I, p. 293 et ss.

¹ Etienne Juillard: *La Vie rurale dans la Plaine de Basse-Alsace*, Paris, Belles-Lettres, 1953, p. 7.

encore à l'Institut de mécanique des sols de Zurich dont le personnel ne comprend pas un géographe! Ce qui est vrai au-delà du Jura ne l'est pas forcément en deçà. Un des meilleurs spécialistes des pays en voie de développement, économiste de formation, apprécie surtout les géographes pour leurs qualités d'hommes de synthèse et pour leur exigence d'aller examiner les faits sur place au lieu de se contenter des études publiées et des statistiques. Un grand pays d'Amérique latine a utilisé un géographe, des années durant, pour déchiffrer les photos aériennes. Enfin, une compagnie chargée de l'aménagement d'un bassin fluvial africain a demandé récemment à une jeune géographe de lui préparer une étude sur les systèmes de propriété le long de ce cours d'eau.

Cette liste donne l'impression que le géographe est la bonne à tout faire, que c'est le manœuvre à qui l'on confie n'importe quelle place, lorsque l'on n'a pas su trouver de spécialiste compétent.

Cette remarque quelque peu pessimiste pourrait pourtant s'appliquer à de nombreux membres de professions académiques, tout au moins en Europe occidentale. La véritable formation professionnelle et la vraie spécialisation ne s'acquièrent que dans la vie active, pour le juriste ou l'ingénieur comme pour le géographe. A cela s'ajoute le fait qu'il n'existe pas un seul type de géographe qui serait moulé sur le modèle de Paganel, le fameux héros de Jules Verne, mais plutôt une multitude de conceptions et d'attitudes diverses¹. S'il y eut un temps où la géographie vivait en étroite symbiose avec l'histoire – à la suite de l'exemple de Vidal La Blache – et se cantonnait par conséquent dans d'étroites limites, notre génération se refuse à un tel jumelage et se préoccupe peu des disputes de compétence. Ce n'est donc pas non plus dans cette direction qu'il faut chercher la spécificité de la géographie. Comme le disait un professeur de la Sorbonne: «Quand on parle de méthodes en géographie, il s'agit plus de méthode d'organisation de la matière que de méthodes d'analyse des phénomènes.» En effet, rien ne distingue, *a priori*, les méthodes d'études régionales du sociologue, de l'urbaniste, de l'économiste ou du géographe. Tous s'intéressent aux mêmes données et aux mêmes questions essentielles. La géographie n'a pas non plus le monopole de ses instruments de recherche. Pourtant, certains sont plus particulièrement à la mesure de la méthode géographique: c'est l'explication du paysage et la préparation de l'aménagement régional à partir de la *carte topographique* (entre 1/20 000 et 1/100 000) et de la *photo aérienne*. Pour ne prendre que l'exemple de la photo, il est utile de rappeler que son utilisation est justifiée dans des domaines aussi variés que l'établissement des cartes topographiques, l'imposition des terres, la construction de routes (il est possible de faire des coupes de terrain à partir de couples de photos), l'archéologie (des modifications légères du sol et de la végétation, invisibles du sol, peuvent apparaître clairement à 5000 mètres d'altitude et révéler des anciennes routes ou des tracés de murs), la phytosociologie, la géologie (dans les régions d'accès difficile, par exemple, établir une carte géologique grâce à la photographie aérienne peut être fait en quatre fois moins de

temps que par les méthodes traditionnelles), l'urbanisme (il est possible, au moyen de deux photos prises d'avion à quelques secondes d'intervalle, de calculer la vitesse des véhicules au centre d'une ville)¹. La carte topographique est, bien sûr, au service d'un nombre aussi étendu de secteurs de la vie publique. Ces deux techniques ne sont donc pas accaparées par la géographie, loin de là. Et pourtant, sans elles, il n'y aurait de géographie qu'intuitive. Nous retrouvons notre problématique: le paysage est utilisé ou transformé par l'homme de mille manières différentes. Fait-il chaque fois de la géographie? C'est mal poser la question. Il fait chaque fois de l'aménagement de l'espace, mais trop souvent d'une façon chaotique. Le géographe ne fait que poser le diagnostic. Il ne peut que proposer des thérapeutiques que seul l'homme politique pourra mettre en action.

La spécificité du géographe, c'est celle de son point de vue; c'est celle de l'observateur qui tente de faire sans cesse *le pont entre l'homme organisant l'espace et la nature ou, plus précisément, le milieu naturel*. Si la sociologie est plus particulièrement chargée de lier la psychologie ou l'ethnographie avec l'aménagement régional, l'économie avec les questions financières et politiques, l'urbanisme avec l'esthétique et les contingences techniques, la géographie met l'aménagement régional en relation avec les sciences naturelles, que ce soit la botanique, la géologie, la météorologie ou la pédologie.

En outre, alors que l'histoire rappelle à l'«aménageur» qu'il ne travaille pas – en général – en terrain vierge, que le sociologue lui rappelle qu'il existe des stratifications sociales et l'économiste des exigences de rentabilité, le géographe doit le convaincre d'examiner toute question au niveau régional ou local, en tenant compte de *l'espace et de ses composantes naturelles*.

La géographie peut souvent être appelée à faire le pont entre deux branches très distinctes mais dont les études se concentrent sur un objet unique, partie intégrante du paysage; je pense à l'électricité (question technique et économique) d'une part et aux ressources en eau (question hydrologique, climatologique et géologique) d'autre part; ou encore à la pédologie et aux structures agraires (question juridique, historique et ethnologique); aux problèmes de localisations, qu'il s'agisse d'une usine, d'une route ou d'une ville nouvelle.

Pour jouer efficacement son rôle, la géographie doit s'insérer dans une équipe de travail, qui favorise les dialogues et rappelle aux uns et aux autres les facteurs oubliés ou le point de vue laissé de côté.

Nous butons alors sur des obstacles variés: une équipe est toujours difficile à constituer. Si, dans l'enseignement, le travail en équipe est toujours prôné, il est rarement mis en pratique, plus d'ailleurs par la faute des étudiants que par celle des enseignants. En outre, le spécialiste ne se préoccupe pas assez de la mise en pratique des propositions qui sont les siennes. Il lui répugne de les défendre avec ténacité. Il a peur de sortir de son «objectivité» académique, alors que l'opinion publique, le plus souvent amorphe ou polarisée sur des questions secondaires (la circulation dans les villes entre autres), et les autorités politiques doivent subir un véritable entraînement, une

¹ L'article du professeur Meynier, dans le N° I-III 1960 de *Norois*, Revue de géographie de l'Ouest et des pays de l'Atlantique Nord, pp. 5-12, où il distingue quatre types de géographes, est très significatif à cet égard.

¹ Cf. R. Woodtli: *La Recherche minière: un problème de financement et de collaboration technique*, Revue économique et sociale, juillet 1960, p. 215.

véritables formation à l'esprit et aux méthodes de l'aménagement régional qui est une des conditions essentielles du développement d'une collectivité humaine.

Avant de passer à des points un peu plus concrets, il semble opportun de citer ici ce que le professeur Juillard dit sur les rapports entre le géographe et l'«aménageur» : «... Le chercheur rencontre ici l'homme d'action. Comment pourrait-il, après s'être passionné pour l'histoire du passé, rester insensible devant l'histoire qui se fait ? Quelle tâche plus exaltante, après s'être efforcé, en toute indépendance d'esprit, d'expliquer l'état présent des choses, que de rejoindre le réalisateur pour donner à sa politique les bases scientifiques qui trop souvent lui manquent et rechercher avec lui les mesures les plus efficaces et les points d'application les plus opportuns ?¹»

* * *

Quels furent les pays où les géographes ont pu coopérer à l'aménagement régional et quels furent les projets ou plans précis ?

En tout premier lieu viennent les Pays-Bas dont la lutte incessante pour élargir l'espace national est bien connue. La législation est probablement la plus avancée d'Europe occidentale dans ce domaine et le service national d'aménagement compte 80 personnes ; mais il n'empêche que ce pays est en train d'atteindre son point de densité extrême, ce qui est fort grave à une époque où il n'est pratiquement plus possible de songer à de grands courants migratoires. Les géographes ont apporté leur contribution à ces tâches nationales².

La Grande-Bretagne, en revanche, eut recours aux géographes sur une plus grande échelle, que ce soit au stade des études qu'ont menées, entre autres, de grands noms de la géographie tels Dudley Stamp ou Abercrombie³ ou au niveau des réalisations, dans les différents services administratifs. Malheureusement, à la suite de circonstances politiques, économiques et psychologiques défavorables, les dernières lois adoptées ont traduit un net recul dans l'effort d'organiser l'espace britannique.

En France, où les efforts à la fois de planification économique et d'aménagement régional sont plus indicatifs que contraignants, la situation n'a pas encore beaucoup évolué et l'on peut toujours utiliser l'expression de Gravier : «Paris et le désert français». Des géographes en très petit nombre sont utilisés par le service du Plan⁴, d'autres sont au Gaz de France ou à l'Electricité de France. L'immense majorité, pourtant, de ceux qui travaillent à l'aménagement régional sont des enseignants, tout spécialement dans l'enseignement supérieur. A Strasbourg, les professeurs Tricart et Juillard ont monté un institut de géographie dite appliquée (c'est-à-dire au service de l'aménagement du territoire). A Rennes, pour la première fois en France et grâce en particulier aux travaux du professeur de géographie Francis Ruellan, il a été institué un diplôme en interprétation de photographie aérienne. Jean

Labasse, par son étude sur les capitaux dans la région lyonnaise¹, a montré la valeur de la méthode géographique dans l'étude d'un domaine particulièrement important mais aussi fort délicat à approcher, à savoir le marché des capitaux.

En Belgique, des hommes, comme le professeur O. Tulippe de l'Institut de géographie de Liège, ont réussi à faire admettre, soit au gouvernement national soit aux autorités de certaines provinces la nécessité d'études régionales. Plusieurs géographes ont ainsi été engagés dans des services administratifs sans que les enseignants cessent pour autant de collaborer à ces travaux. Au niveau national, il a été établi un excellent atlas, contenant tous les types de cartes nécessaires à l'«aménageur» (sols, relief, hydrographie, densité de population, économie, trafic, etc.)².

En Autriche, c'est une équipe dirigée par un ingénieur et un architecte qui a pris l'initiative d'études d'aménagement régional. Elle s'est transformée, il y a quelques années en un *Institut für Raumplanung* et occupe, entre autres collaborateurs, un géographe. D'autres spécialistes de cette branche, mais en petit nombre, se retrouvent dans divers services des villes, des Etats ou de la Confédération³. En Suède, à la suite des nombreuses publications des divers instituts de géographie du pays (spécialement celui de Lund), on a estimé désirable d'attacher un géographe à chaque province. Ce plan est en cours d'exécution.

Cette liste n'est guère plus qu'un échantillonnage arbitraire. Il faudrait encore parler des *Etats-Unis* qui, bien qu'ayant à leur actif l'œuvre magnifique de la Tennessee Valley Authority et des études géographiques très sérieuses émanant de nombreuses universités, sont en retard dans le domaine de l'aménagement régional, en particulier du fait de l'absence de lois adéquates.

Dans les *pays communistes*, il y a longtemps que les géographes ont été utilisés, et en nombre considérable, dans les travaux de planification. Cependant, les gouvernements ne prennent que peu à peu conscience, et parallèlement aux pays non communistes, du besoin d'un aménagement régional et non plus seulement national. C'est le cas notamment de l'URSS qui a engagé un processus de décentralisation régionale dans le cadre de son septennat. Il y a là, pour le géographe communiste, une tâche considérable⁴.

Les géographes des *pays en voie de développement* sont – est-il besoin de le souligner – très attentifs à la tâche d'aménagement du territoire ; en Inde ou au Brésil tout spécialement, ils ont déjà su prendre leurs responsabilités à diverses occasions dans des études préalables à un aménagement du territoire. Ainsi, à l'Université de Dakar, il vient d'être créé un diplôme de géographe expert en matière de développement.

Enfin, fait très symptomatique, lors du *Congrès international de géographie* qui s'est déroulé à Stockholm du 6 au 13 août 1960, la section de géographie appliquée y a connu une grande vogue et ne pourra que se développer par la suite. Il est probable que, comme le proposait le

¹ E. Juillard, *op. cit.*, p. 8.

² H.J.H. Van Oyen: *Stadtplanung-Landesplanung und ihre Probleme in den Niederlanden*, «Berichte zur Landesforschung und Landesplanung», 1957/2. Klagenfurt.

³ M.R.G. Conzen: *Geographie und Landesplanung in England*, «Colloquium Geographicum», Nr. 2, Bonn, 1952.

⁴ Différentes régions de France ont été étudiées par les soins de services semi-officiels. Des géographes y ont collaboré. Cf. *Région Midi-Pyrénées-Programme d'action régionale*, 1959; *Région d'Alsace-Programme d'action régionale*, 1959, Paris, Imprimerie des journaux officiels.

¹ Jean Labasse: *Les Capitaux et la Région*, A. Colin, Paris, 1955.

² *Atlas du survey national*, Bruxelles.

³ Voir la série des *Veröffentlichungen des Institutes für Raumplanung*, Vienne.

⁴ E. Bakker Schut: *Les problèmes de l'expansion des villes vus de façon générale et en rapport avec la situation générale dans les régions rurales*. Union internationale des villes et pouvoirs locaux, La Haye, 1957.

professeur Philipponeau, plusieurs associations nationales vont former des groupes de travail durant les années prochaines qui auront pour tâche essentielle de déterminer plus exactement ce qu'est la géographie appliquée, car si tout le monde est désireux d'en faire, chacun en donne une définition différente. Ce domaine est donc destiné à un grand essor.

* * *

Il est temps d'examiner la situation *en Suisse*.

Comme je le disais plus haut, le grand problème n'est pas tant d'imposer telle ou telle science comme panacée aux maux du pays, mais de convaincre les autorités communales, cantonales et fédérales et surtout le peuple «souverain» de la nécessité d'un aménagement régional, dans le cadre d'un plan de 20 à 25 ans. Nous nous accrochons avec entêtement à des notions qui ne sont plus que partiellement en accord avec la réalité (propriété privée absolument intouchable, autonomie communale toute-puissante, liberté d'entreprise entière et j'en passe!), ce qui explique notre incapacité à créer la législation indispensable à une clarification de la situation dans le domaine qui nous intéresse. Jusqu'ici, *grosso modo*, nous nous sommes satisfaits d'un urbanisme légèrement élargi qui se contente de découper des zones, de protéger les monuments les plus importants et quelques richesses naturelles: eaux et forêts (ce qui est déjà très appréciable!), enfin de prévoir un réseau de routes.

Heureusement, il s'est présenté quelques organisations qui ont tenté de redresser la situation. L'*Association suisse pour le plan d'aménagement national (VLP/ASPAN)* publie une revue et un service de presse et cherche, par des expertises et des conseils, à limiter les dégâts. L'*Association pour l'aménagement urbain et rural du bassin lémanique (APAUURAL)*, à Lausanne est un autre exemple. Elle groupe toutefois essentiellement des architectes. A l'Ecole polytechnique fédérale, de louables efforts sont faits en vue de créer une section d'aménagement du territoire, alors qu'il n'existe pour le moment qu'un modeste institut qui a cependant pris de louables initiatives.

Divers cantons ont créé des organismes pour l'expansion du commerce et de l'industrie – notamment Neuchâtel, Vaud et Valais – et certaines communes urbaines ont un plan d'extension tout à fait honorable dont les effets se font de plus en plus sentir. En revanche, rares sont les cantons qui ont un bureau ou un service d'aménagement régional digne de ce nom, lequel devrait être écouté et respecté en tant qu'organisme de coordination par tous les départements, au niveau technique bien entendu et non politique (Zurich, Berne, Bâle-Campagne sont parmi les «happy few», mais non le canton de Vaud)¹. La Confédération, qui devrait pouvoir disposer d'une plus grande latitude dans ce domaine, doit malheureusement se limiter à des actions de détail au lieu de favoriser la coordination des initiatives cantonales.

Dans l'ensemble, il y a un fourmillement d'initiatives souvent heureuses mais désespérément éparpillées, et par conséquent dignes des plaisanteries les plus éculées sur l'esprit de clocher helvétique².

Une des grandes faiblesses de ces tentatives est le manque d'études sociologiques, l'oubli des données économiques régionales, l'absence de vue d'ensemble, tout ceci étant aggravé par notre indigence en statistiques (sur les questions financières et industrielles par exemple) et par l'inexistence d'une comptabilité nationale suffisamment détaillée, notamment sur le plan régional.

Les résistances que l'on rencontre aujourd'hui en Suisse dans ce domaine semblent hélas très importantes, parce que profondément enracinées dans l'esprit de la population et, à un moindre degré, dans celui de bien des politiciens.

L'obstacle numéro un est avant tout *psychologique*. L'aménagement régional apparaît au citoyen suisse comme un nouveau bateau dans lequel on cherche à l'embarquer et il s'y refuse. Il oublie de constater que celui dans lequel il se trouve prend l'eau, peu à peu mais sûrement.

Il confond aménagement régional et régime politique dictatorial. L'aménageur est donc pour lui une dangereuse proposition. Ce jugement mériterait des nuances, mais c'est un réflexe très courant. A cela s'ajoute la crainte exagérée de la planification. Exagérée, sans doute, parce que chacun planifie, consciemment ou inconsciemment, tel M. Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, d'autre part, les craintes sont diversement valables, suivant que l'on craint la perte de sa terre de paysan et de ses bénéfices agricoles ou la disparition de son entreprise marginale ou la limitation de ces superbénéfices de spéculateur ou encore, tout simplement, la nouveauté. Enfin, il existe bien des manières de planifier: aucun pays, aucune entreprise de quelque importance ne peut se dispenser d'une certaine planification.

Un gros effort d'éducation sur les objectifs et moyens de l'aménagement régional est pourtant nécessaire, afin de former les cadres d'étude et d'exécution et d'accoutumer l'opinion publique. Pour y parvenir, il faudrait vaincre le traditionnel cloisonnement politique et intellectuel du pays. A Lausanne, on est souvent mieux informé des méthodes étrangères que bâloises ou saint-galloises. On craint de mettre en pratique ce qui a été découvert ailleurs. Par manque de hardiesse, combien de fois, en Suisse l'instant opportun n'a-t-il pas été manqué! En 1944, par exemple, un canton alémanique se vit soumettre un plan prévoyant la création de 30 000 places de travail et d'habitations dans les quinze années à venir. Les autorités déclarèrent que ce plan était trop gigantesque et rien n'a été fait. Dix ans après, ces chiffres étaient dépassés et lesdites places de travail avaient été créées à la petite semaine, sans réelle cohérence.

Pour clore ces quelques notations d'une manière positive, j'aimerais évoquer l'initiative de la *Société d'études économiques et sociales* de Lausanne qui étudie, avec l'aide de spécialistes, la région de Morges. Les divers chapitres sont publiés séparément, mais le cadre est commun³. C'est un excellent exemple de ce qui peut-être entrepris, en équipe et à l'échelon local, afin d'inciter les autorités à prolonger cet effort privé, donc relativement spontané. Ce processus est une garantie que les décisions politiques ou administratives qui devraient être imposées, ce qui

¹ Cet article date du début de l'année. (Rév.)

² Cf. l'enquête de P. Dentan dans la *Gazette de Lausanne*, 12-18 janvier 1960 et mon article dans la *Vie protestante* du 12 décembre 1959.

³ Deux études ont déjà été publiées: *Etat des Groupements sociaux à Morges, fin 1959*, préface de M. le professeur Jean Meynaud, et A. Favière: *Evolution de la Population de Morges*, Introduction de P. Goetschin.

implique d'autre part l'espoir qu'elles seront appliquées et non pas simplement énoncées. J'espère que les diverses brochures publiées ne seront pas uniquement une source de renseignements scientifiques, mais qu'elles serviront de cadre à l'établissement d'un plan d'aménagement régional. A ce propos, P. Goetschin souligne déjà, dans son introduction à la seconde brochure publiée, que les premières études «font apparaître, déjà sur le plan démographique, l'interdépendance entre Morges et les communes voisines; il faudra bien admettre un jour que le cadre communal est trop restreint pour aborder certains problèmes d'intérêt régional. La nécessité d'une coopération beaucoup plus étroite entre communes est donc déjà implicite... quand bien même il n'est pas spécifiquement fait allusion à un plan d'aménagement en commun». Un tel plan est bénéfique à la fois pour la population locale et l'ensemble du pays, en permettant de fournir l'équipement nécessaire (au sens très large de routes, écoles, logements, services sociaux) en temps voulu et au lieu favorable et, pour les chercheurs qui ont tenté d'approcher une situation concrète avec les méthodes scientifiques qui leur sont propres, en leur permettant de préciser cet effort et de perfectionner leur instrument de travail. En conclusion, il est cependant indispensable de rappeler que ce n'est pas tant dans les pays développés occidentaux que l'aménagement du territoire est le plus urgent. Dans ces régions, c'est un processus lent qui se développe en de multiples endroits; cette formule présente beaucoup d'avantages pour autant que les autorités prennent la peine de regrouper, coordonner et animer ces cellules actives¹. Les pays communistes, œuvrant dans un contexte différent, se heurtent dans de tout autres conditions à ce problème. L'exemple yougoslave montre très bien quelle est la problématique qui s'en dégage: si, dans les premières années d'après guerre, le gouvernement de ce pays a réussi à établir une sorte de péréquation non seulement entre classe riche et classe misérable mais aussi entre régions riches et régions pauvres, il est toutefois apparu qu'au fur et à mesure que la démocratie économique s'étendait, les tendances à abandonner les Etats pauvres de la fédération à leur sort, à ne plus se soucier que de son propre bien-être, ont resurgi. Mais, quoi qu'il en soit, ni les pays occidentaux, ni les pays communistes, sauf la Chine et ses voisins directs, ne sont placés devant une urgence en la matière comme le *Tiers Monde*. Pour lui, il s'agit de provoquer un processus de développement homogène et dirigé de manière unique. Il ne peut se payer le luxe ni du libéralisme ni du laisser-faire. Pour lui, tout est à construire à la fois et immédiatement. Il s'agit de la vie des jeunes Etats et de leur population.

Dans cette perspective, la géographie se rattache au contexte général. Qu'elle soit au service de l'enseignement ou de l'aménagement régional, en équipe avec les autres sciences et techniques, elle n'est plus qu'un des instruments que l'homme utilise dans sa recherche d'un meilleur équilibre dans sa vie sociale et collective.

(Revue économique et sociale.)

¹ Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la publication de *Aménagement régional et Démocratie économique*, N° 127 de *Economie et Humanisme* qui recoupe maintes idées de cet article.

Notre petite ville

Le passé vit à Necebar

par Boris Milev

N. d. l. r.: Situé sur la côte bulgare de la mer Noire, au nord du golfe de Bourgas, Necebar, aujourd'hui paisible village de pêcheurs, a été jadis une grande cité. Le journaliste bulgare Boris Milev retrace ici le riche passé trois fois millénaire de Necebar. Cet article fait partie d'une série destinée à faire connaître aux lecteurs en tous pays la vie de communautés proches ou lointaines, d'Orient et d'Occident.

Necebar, petite ville de 2500 âmes, dans un petit pays, la Bulgarie – 7 500 000 habitants – ne peut s'enorgueillir, à l'instar d'autres cités, d'avoir donné le jour à d'illustres personnages comme Spartacus et même, dit-on, Orphée. Mais des empereurs romains et byzantins et plusieurs rois bulgares ont séjourné dans ses murs.

Perchée sur un promontoire rocheux, la ville vue d'avion évoque un albatros aux ailes largement déployées, l'une sur une presqu'île pittoresque, reliée à la terre par un isthme que submergent souvent les vagues, l'autre – la ville nouvelle – sur la Côte du Soleil, distante de 4 kilomètres. Dans les eaux de cristal de la mer Noire se joue le reflet de dizaines d'églises médiévales, de tours, de moulins à vent, et de grands bâtiments modernes.

La légende veut que la ville ait trois mille ans, et, de fait, on y a découvert des vestiges de constructions des X^e et XII^e siècles avant notre ère. Vous flânez dans ses rues paisibles et vous tombez en arrêt devant des ruines antiques: colonnades, chapiteaux et motifs sculptés. Etourdi de soleil, grisé par l'air du large (la mer vous entoure de toutes parts), vous n'appréciez peut-être pas immédiatement ces vestiges du passé. Mais ce passé vit et vous parle:

«Attention, vous marchez en ce moment sur le grand temple d'Apollon... Prenez garde, vous êtes dans l'amphithéâtre... Visiteur, regardez ce sarcophage et lisez son inscription: «Ménis, fils d'Athanéi...» Ce Ménis, vous le voyez, était un pédagogue: il tient à la main ses tablettes de cire et d'argile. Devant lui, un élève déclame sans doute les hexamètres de l'*Illiade*...»

Les fondateurs

De l'origine de Necebar, Hérodote et Strabon ont discuté en leur temps. Le premier affirmait que des citoyens de Halkédon, près du Bosphore, attirés par le calme des eaux du golfe de Bourgas, s'étaient établis là à l'époque de l'expédition de Darius contre les Scythes. «Non, répliquait Strabon, ce sont les habitants de Mégara, près